CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E33937** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 05/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996

Raison sociale : FONTANY

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 09/06/2018

Capital : 7 622

ROUTE DE PIERRE
71310 SERLEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 2000B935

Siret : 404 098 162 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 11 0046110

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150205

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150205

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/11/2025

Téléphone : 03 85 72 09 25 **Fax :**

Portable : 06 88 90 33 62

Responsabilité légale :
FONTANY NICOLAS DIRECTEUR GÉNÉRAL / FONTANY LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : jean-jacques.fontany@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 502 353 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	3	28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.